

GROUPE DES LETTRES DE L'INSPECTION GENERALE

NOTE SUR LE CCF EN BTS ELECTROTECHNIQUE

1. Texte de référence

Bulletin officiel du 17 février 2005 définissant les deux formes de validation (l'épreuve ponctuelle et le contrôle en cours de formation)

Contrôle en cours de formation

L'unité de français est constituée de trois situations d'évaluation de poids identiques :

- deux situations relatives à l'évaluation de la capacité du candidat à appréhender et à réaliser un message écrit ;
- une situation relative à la capacité du candidat à communiquer oralement évaluée lors de la soutenance du rapport de stage.

1°) Première situation d'évaluation (durée indicative : 2 heures)

a) Objectif général : Évaluation de la capacité du candidat à appréhender et réaliser un message écrit.

b) Compétences à évaluer :

- a. Respecter les contraintes de la langue écrite ;
- b. Synthétiser des informations : fidélité à la signification des documents, exactitude et précision dans leur compréhension et leur mise en relation, pertinence des choix opérés en fonction du problème posé et de la problématique, cohérence de la production (classement et enchaînement des éléments, équilibre des parties, densité du propos, efficacité du message).

c) Exemple de situation :

Réalisation d'une synthèse de documents à partir de 2 à 3 documents de nature différente (textes littéraires, textes non littéraires, documents iconographiques, tableaux statistiques, etc.) dont chacun est daté et situé dans son contexte. Ces documents font référence au deuxième thème du programme de la deuxième année de STS.

2°) Deuxième situation d'évaluation (durée indicative : 2 heures)

a) Objectif général : Évaluation de la capacité du candidat à appréhender et réaliser un message écrit.

b) Compétences à évaluer :

- a. Respecter les contraintes de la langue écrite ;
- b. Répondre de façon argumentée à une question posée en relation avec les documents proposés en lecture.

c) Exemple de situation :

A partir d'un dossier donné à lire dans les jours qui précèdent la situation d'évaluation et composé de 2 à 3 documents de nature différente (textes littéraires, textes non littéraires, documents iconographiques, tableaux statistiques, etc.), reliés par une problématique

explicite en référence à un des deux thèmes inscrits au programme de la deuxième année de STS, et dont chaque document est daté et situé dans son contexte, rédaction d'une réponse argumentée à une question portant sur la problématique du dossier.

3°) Troisième situation d'évaluation

a) Objectif général : Évaluation de la capacité du candidat à communiquer oralement.

b) Compétences à évaluer :

- a. S'adapter à la situation (maîtrise des contraintes de temps, de lieu, d'objectifs et d'adaptation au destinataire, choix des moyens d'expression appropriés, prise en compte de l'attitude et des questions du ou des interlocuteurs) ;
- b. Organiser un message oral : respect du sujet, structure interne du message (intelligibilité, précision et pertinence des idées, valeur de l'argumentation, netteté de la conclusion, pertinence des réponses ...).

c) Exemple de situation :

La capacité du candidat à communiquer oralement est évaluée au moment de la soutenance du rapport de stage.

2. Cas particulier du BTS électrotechnique (et du BTS des industries plastiques)

Lors de sa rénovation, le BTS électrotechnique a été organisé en CCF (contrôle en cours de formation) pour l'enseignement « culture générale et expression ».

Le règlement de ce BTS prévoit que l'évaluation de l'oral (troisième situation d'évaluation) s'inscrit dans un cadre précis : « *Le rapport de stage « ouvrier » maille l'enseignement de culture générale et d'expression et l'enseignement professionnel au travers de la présentation d'une entreprise, avec la description de ses enjeux technologiques, économiques et sociaux* ».

NB. D'autres BTS sont en cours de rénovation. Le groupe des Lettres de l'Inspection Générale est chaque fois sollicité pour inscrire au mieux la troisième situation d'évaluation (oral) dans la logique de la formation et du diplôme. Ainsi, lorsqu'il n'y a pas de soutenance de rapport de stage, un autre élément de la formation devient le cadre de l'évaluation.

3. Commentaire des deux premières situations d'évaluation (écrit)

Le texte réglementant le CCF doit respecter la logique de présentation du texte réglementant l'épreuve ponctuelle. C'est pourquoi ont été conservées les appellations « situation 1 » pour l'exercice de synthèse et « situation 2 » pour l'exercice de réponse argumentée à une question posée. Mais cette numérotation ne définit pas un calendrier d'évaluation.

Le B.O. mentionne que la première situation d'évaluation (synthèse de documents) porte sur le deuxième thème du programme. Cette indication éclaire la hiérarchisation souhaitable de l'enseignement : l'exercice de synthèse, exercice majeur de la formation, intervient naturellement en fin de formation ; il a semblé logique de l'associer au second thème du programme, traité nécessairement en deuxième année.

A contrario, la deuxième situation d'évaluation (écriture personnelle) est liée par voie de conséquence au premier thème du programme, puisque les deux situations portent sur les deux thèmes au programme de l'année et non sur un seul. L'évaluation de l'écriture personnelle (intitulé exact : « réponse argumentée à une question posée ») peut intervenir plus tôt en deuxième année, le premier thème étant connu des enseignants dès l'année précédente et donc traité en début d'année le plus souvent.

Procéder à l'évaluation de l'écriture personnelle en deuxième année nécessite que les enseignants aient formé leurs étudiants à cet exercice tout au long de la première année d'enseignement, en continuité avec le cours de français de lycée général et technologique et de lycée professionnel.

4. Commentaire de la troisième situation d'évaluation (oral)

Lors de la soutenance du rapport du stage ouvrier, le professeur de français évalue les qualités d'expression du candidat. Son évaluation porte sur le champ spécifique de la communication, selon la grille d'évaluation présentée ci-dessous.

La note attribuée lors de cette troisième situation d'évaluation est reportée sur la fiche récapitulative de l'unité 1 « culture générale et expression ».

4.1. Formation

Pour que l'évaluation de l'oral puisse être menée lors de la deuxième année d'enseignement, il est nécessaire que les professeurs assurent la formation aux compétences orales tout au long de la première année, selon les indications inscrites dans le référentiel de l'enseignement de « culture générale et expression » rappelé ci-dessous.

4.2. Rappel du référentiel concernant l'oral

CAPACITÉ A Communiquer oralement
<i>Compétences caractéristiques</i>
Être capable de :
1. Connaître et respecter les conditions préalables et indispensables à toute communication orale (attention, écoute, disponibilité...).
2. Mémoriser et restituer par oral un message écrit ou oral.
3. Reformuler un message oral.
4. Se fixer un ou des objectifs (informer, expliquer, justifier, réfuter, convaincre, persuader) et le (ou les) faire connaître.
5. Choisir, ordonner, structurer les éléments de son propre message.
6. Produire un message oral :
- en fonction d'une situation de communication donnée ;
- en respectant le sujet, les données du problème, le ou les objectifs fixés ;
- en tenant compte du destinataire.
7. Recentrer le sujet de discussion ou le thème d'un débat.
<i>Situations possibles</i>

Auditoire familier ou non

1. Avec ou sans support présent

- 1.1. formulation de consignes
- 1.2. questionnement à des fins d'information
- 1.3. communication téléphonique
- 1.4. entretien
- 1.5. réponse argumentée à une demande
- 1.6. restitution d'un message, reformulation personnalisée d'un message
- 1.7. prise de parole
- 1.8. exposé bref, entretien, préparés en temps limité; exposé (seul ou à plusieurs)
- 1.9. débat.

2. Avec support présent

- 2.1. commentaire d'images isolées ou en suite
- 2.2. commentaire de documents non textuels (organigramme, tableau de statistiques, schéma, graphique, diagramme...)
- 2.3. revue de presse
- 2.4. rapport
- 2.5. présentation et soutenance d'un dossier

3. Sans support présent

- 3.1. compte rendu d'un événement dans l'entreprise, d'une visite de chantier, d'une réunion, d'une lecture, d'un spectacle
- 3.2. prise de parole, discussion
- 3.3. jeu de rôles, simulation d'entretien.

Critères d'évaluation

1. Adaptation à la situation

maîtrise des contraintes de temps, de lieu, d'objectif.

2. Adaptation au destinataire

- 2.1. choix des moyens d'expression appropriés (images, exemples, répétitions volontaires, usage du métalangage, formules de relations sociales...)
- 2.2. prise en compte du discours et de l'attitude de l'interlocuteur (écouter, saisir les nuances, reformuler, s'adapter).

3. Organisation du message

- 3.1. unité de sens (en rapport direct avec le sujet et la situation)
- 3.2. structure interne (déroulement chronologique, articulation logique, progression appropriée à l'objectif visé).

4. Contenu du message

- 4.1. intelligibilité du message
- 4.2. précision des idées
- 4.3. pertinence des exemples
- 4.4. valeur de l'argumentation
- 4.5. netteté de la conclusion

TECHNIQUE α
La langue orale

Compétences caractéristiques

Être capable de :

1. Prendre la parole, se faire entendre.
2. Adapter sa voix et son attitude aux contraintes de la situation.
3. Choisir et maîtriser le registre de langue approprié.
4. Utiliser un vocabulaire précis et varié.
5. Produire un message oral dont les éléments forment des productions achevées (en tenant compte des spécificités de la langue orale).

Situations possibles

1. *Les mêmes que pour la capacité A.*
2. *Certains exercices spécifiques pour apprendre à :*
 - 2.1. poser sa voix, articuler, contrôler le débit, varier l'intonation
 - 2.2. maîtriser le regard, les gestes, les mimiques
 - 2.3. utiliser l'espace
 - 2.4. respecter les contraintes de temps

Critères d'évaluation

1. *Présence*
 - 1.1. voix (articulation, débit, volume, intonation)
 - 1.2. regard
 - 1.3. attitude
 - 1.4. utilisation des documents
 - 1.5. spontanéité de la formulation (distance par rapport au message écrit)
2. *Langue*
 - 2.1. registre (courant, soutenu) adapté à la situation de communication et à l'auditoire
 - 2.2. lexique (précision, variété)
 - 2.3. structure syntaxique (phrases simples ou complexes, achevées ou non ...).

4.3. Calendrier

L'évaluation de l'oral de « culture générale et expression » intervient lors de la soutenance du rapport du stage ouvrier, durant le premier trimestre de l'année scolaire, si possible avant les vacances de la Toussaint. Ainsi les trois situations d'évaluation pourront être réparties harmonieusement sur l'année.

La note obtenue n'est pas communiquée aux élèves.

5. Grilles d'évaluation et fiches de collation des résultats

Sont présentées ci-dessous :

- la fiche d'évaluation de la première situation d'évaluation (synthèse)
- la fiche d'évaluation de la deuxième situation d'évaluation (réponse argumentée)
- la fiche d'évaluation de la troisième situation d'évaluation (oral)
- la fiche récapitulative d'évaluation de l'unité 1 « culture générale et expression ».

Ces documents sont à reproduire. Pour le BTS des industries plastiques, seul l'intitulé du BTS est à changer.

Les notes ne sont pas communiquées aux étudiants au cours du cycle de formation.

Académie :	BTS ÉLECTROTECHNIQUE	Nom :
Établissement :	Session :	Prénom :
Fiche d'évaluation Épreuve E1 «CULTURE GENERALE ET EXPRESSION »		Date de l'évaluation :

APPREHENDER et REALISER un message écrit (CCF 1) Durée : 2 heures
--

Compétences évaluées	Respecter les contraintes de la langue écrite
	Synthétiser des informations
Support :	Synthèse de documents (2 heures)

ANALYSE	(7 POINTS)	
<ul style="list-style-type: none"> • capacité à comprendre le sens des différents documents • capacité à sélectionner les idées pertinentes en rapport avec la problématique du dossier • capacité à restituer précisément et fidèlement les idées des documents 		
METHODE	(7 POINTS)	
<ul style="list-style-type: none"> • capacité à confronter les documents dans le cadre de la problématique • capacité à élaborer une progression logique intégrant cette confrontation • capacité à introduire et à conclure 		
EXPRESSION ET COMMUNICATION	(6 POINTS)	
<ul style="list-style-type: none"> • capacité à respecter les codes de l'écrit • capacité à reformuler avec concision et objectivité • capacité à intégrer à son propre texte les éléments tirés des documents 		

Appréciations :		
Nom du professeur :	Signature du professeur :	Note/20

Académie :	BTS ÉLECTROTECHNIQUE	Nom :
Établissement :	Session :	Prénom :
Fiche d'évaluation Épreuve E1 «CULTURE GENERALE ET EXPRESSION »		Date de l'évaluation :

APPREHENDER et REALISER un message écrit (CCF 2) Durée 2 heures
--

Compétences évaluées	Respecter les contraintes de la langue écrite
	Répondre de façon argumentée à une question posée en relation avec les documents proposés en lecture
Support :	Réponse argumentée à une question

ARGUMENTATION (7 POINTS)	
<ul style="list-style-type: none"> • capacité à comprendre la question posée à partir du dossier • capacité à trouver et à développer plusieurs arguments • capacité à illustrer les arguments retenus 	
CULTURE GENERALE ET REFLEXION PERSONNELLE (7 POINTS)	
<ul style="list-style-type: none"> • capacité à mobiliser les connaissances acquises dans l'année en s'appuyant sur des exemples et des références pertinents • capacité à adopter un point de vue personnel 	
EXPRESSION ET COMMUNICATION (6 POINTS)	
<ul style="list-style-type: none"> • capacité à respecter les codes de l'écrit • capacité à enchaîner les arguments • capacité à conduire à son terme une progression cohérente 	

Appréciations :		
Nom du professeur :	Signature du professeur :	Note/20

Académie :	BTS ÉLECTROTECHNIQUE	Nom :
Établissement :	Session :	Prénom :
Fiche d'évaluation Épreuve E1 «CULTURE GENERALE ET EXPRESSION »		Date de l'évaluation :

COMMUNIQUER ORALEMENT (CCF 3)	Durée : 20 min.
--------------------------------------	------------------------

Compétences évaluées	S'adapter à la situation
	Organiser un message oral
Support :	Soutenance du rapport de <i>stage ouvrier</i>

EXPOSE (10 MINUTES)	
<ul style="list-style-type: none"> • capacité à s'exprimer de façon audible (intonation, articulation, débit, distance par rapport aux notes écrites) • capacité à s'adresser à un public (gestuelle, regard, attention à l'auditoire) • capacité à utiliser un langage correct (syntaxe, vocabulaire, niveau de langue) • capacité à utiliser à bon escient des documents et supports • capacité à gérer le temps 	
Note exposé / 10	
ENTRETIEN (10 MINUTES)	
<ul style="list-style-type: none"> • capacité à comprendre la ou les questions posées • capacité à entrer dans le dialogue • capacité à préciser, approfondir et nuancer son propos • capacité à utiliser un langage approprié à la situation (entre autres, capacité à manier et à expliquer le vocabulaire technique) 	
Note entretien / 10	
Note globale / 20	

Nom du professeur :	Signature du professeur :

Académie :	BTS ÉLECTROTECHNIQUE	Nom :
Établissement :	Session :	Prénom :
Fiche récapitulative		

Épreuve E1 «CULTURE GENERALE et EXPRESSION »

APPREHENDER et REALISER un message écrit (CCF 1) Durée : 2 heures		
Commentaires et appréciation		
Nom du professeur :	Date:	Note/20

APPREHENDER et REALISER un message écrit (CCF 2) Durée : 2 heures		
Commentaires et appréciation		
Nom du professeur :	Date:	Note/20

COMMUNIQUER ORALEMENT (CCF 3)		Durée : 20 minutes
Commentaires et appréciation		
Nom du professeur :	Date:	Note/20

Bilan : Épreuve E1		
«CULTURE GENERALE et EXPRESSION »		
Nom du professeur :	Signature du professeur :	Note/20